



Envoyé en préfecture le 03/05/2023
Reçu en préfecture le 03/05/2023
Affiché le 04.05.2023
ID : 022-200067981-20230502-DELBU2023_05_40-DE



Convention de partenariat entre Côtes d'Armor Destination et les sites culturels et naturels costarmoricains, participant à la 2nde édition de l'événement Les Minutes Bleues 2023

Article 1 – Présentation du contexte

En 2022, dans le cadre du programme européen Interreg France Manche Angleterre « Expérience », Côtes d'Armor Destination a initié un travail d'accompagnement de 8 sites culturels et de loisirs volontaires pour développer des offres de visite expérientielles en automne-hiver.

Cette mission, confiée à l'agence Signe des Temps et au consultant Dominique HUMMEL, expert Tourisme et Loisirs, a abouti à la création d'un événement inédit, Les Minutes Bleues, pour valoriser les offres expérientielles ainsi créées et permettre de lancer officiellement le début de la saison automne-hiver en Côtes d'Armor.

La 1^{ère} édition des Minutes Bleues s'est tenue durant la 2^{ème} semaine des vacances de la Toussaint, du dimanche 30 octobre au vendredi 4 novembre 2022. 8 sites culturels et de loisirs ainsi que 3 offices de tourisme y ont participé proposant 60 rendez-vous répartis sur 6 jours.

Avec 900 visiteurs accueillis en 6 jours, soit un taux de remplissage de 90 % et un indice de satisfaction des visiteurs de 9,2 / 10, le bilan de cet événement est très positif. Il a en outre contribué à la naissance d'un collectif de sites culturels et de loisirs engagés dans l'expérientiel.

A l'issue de cette 1^{ère} édition, les différents partenaires de cet événement ont décidé de le reconduire dès 2023 en élargissant le cercle des sites participants avec pour ambition de l'inscrire à l'agenda des grands rendez-vous de l'automne en Côtes d'Armor.

Article 2 – Présentation du concept Les Minutes Bleues

Les Minutes Bleues, c'est un événement qui offre au public, touriste comme excursionniste, la possibilité de vivre des expériences de visite surprenantes, inédites et privilégiées : c'est une autre façon de découvrir les sites du patrimoine culturel et naturel des Côtes d'Armor, en petits groupes, en faisant appel aux 5 sens, ou en visitant les coulisses de ces sites...

L'Heure Bleue, instant éphémère entre le jour et la nuit où le ciel se pare d'un bleu plus foncé, sert de fil rouge à l'événement. Les expériences ont toutes lieu soit au lever, soit à la tombée du jour.

Les Minutes Bleues se déroulent sur une semaine du samedi soir au dimanche suivant au matin, après le passage à l'heure d'hiver, marqueur temporel du début de l'événement.

En 2023, la 2^{ème} édition de l'événement Les Minutes Bleues se déroulera du samedi 28 octobre au coucher du soleil au dimanche 5 novembre au lever du soleil.



Article 3 - Engagements des parties

3.1 Engagements de Côtes d'Armor Destination

→ Côtes d'Armor Destination s'engage à imaginer et mettre en œuvre le plan de communication et de promotion de l'événement Les Minutes Bleues. En 2023, le budget prévisionnel dédié à cette opération s'élèvera à 20 000 € et comprendra :

- La création du visuel de l'événement et de ses différentes déclinaisons pour le web et les réseaux sociaux
- L'animation et l'hébergement de la page web dédiée à l'événement <https://www.cotesdarmor.com/a-voir-a-faire/automne-hiver/minutes-bleues/>
- La communication sur les réseaux sociaux
- Les campagnes d'affichage
- La conception, l'impression et la diffusion du programme de l'événement
- Les encarts publicitaires
- Les relations presse...

→ Côtes d'Armor Destination met, gratuitement et sans commission, à disposition des partenaires de l'événement qui n'en seraient pas déjà munis, un outil de réservation en ligne, Elloha.

→ Côtes d'Armor Destination pourra apporter un accompagnement à la rédaction du storytelling des offres expérientielles proposées par les sites partenaires, afin d'assurer une homogénéité de forme et de ton pour le programme de l'événement.

3.2 Engagements des sites culturels et de loisirs

Les sites culturels et de loisirs costarmoricains souhaitant participer à l'édition 2023 des Minutes Bleues s'engagent à :

→ **Dédier** au sein de leur équipe **un temps de travail d'un médiateur au suivi et à la mise en œuvre de ce projet**

→ **Aboutir à la création d'une nouvelle offre expérientielle de visite** qui sera **proposée de façon inédite** au public lors de la semaine des Minutes Bleues 2023. Pour compléter cette offre, les sites ayant participé à l'édition 2022 des Minutes Bleues pourront reprogrammer l'une des 2 expériences déjà proposées lors de la 1^{ère} édition.

→ **Proposer au strict minimum 2 rendez-vous au public durant toute la semaine de l'événement.** Afin de densifier la programmation de l'événement, il sera apprécié que les sites puissent proposer tout au long de la semaine de l'événement plusieurs rendez-vous au public.

→ Les offres de visite créées par les sites culturels et de loisirs prenant part à l'événement devront respecter les critères suivants :

- Proposer une expérience touristique qui stimule le plaisir, les émotions ou les 5 sens, qui encourage les interactions avec les autres et / ou qui permet l'acquisition de nouvelles compétences manuelles et / ou intellectuelles



Envoyé en préfecture le 03/05/2023

Reçu en préfecture le 03/05/2023

Affiché le

ID : 022-200067981-20230502-DELBU2023_05_40-DE

les
minutes
bleues

- S'adresser à de petits groupes facilitant les interactions entre les participants et avec le médiateur et accentuant le côté privilégié de l'expérience proposée
- Ces expériences devront se dérouler soit à l'aube (sur un créneau de visite situé entre 7h et 10h), soit à la tombée du jour (sur un créneau de visite situé entre 17h et 20h00)

→ **Imaginer le scénario et le calendrier de cette expérience et le communiquer à CAD avant la mi-mai 2023, pour permettre la conception du programme de l'événement.**

→ Communiquer et mettre en valeur l'événement Les Minutes Bleues **sur leurs différents supports de communication (site web, réseaux sociaux...)** en utilisant les éléments de communication qui leur seront fournis

→ **Proposer la réservation voire l'achat en ligne de ces offres de visite**, via un moteur de réservation. CAD pourra mettre à disposition des sites qui ne sont actuellement pas dotés d'un tel service, l'outil Elloha (Cf. article 3.1 de la présente convention)

→ **Répondre**, à la fin de l'opération, **à une enquête visant à estimer l'activité générée par l'événement Les Minutes Bleues**

→ **Relayer auprès de leurs clients/visiteurs des expériences Les Minutes Bleues, un questionnaire de satisfaction** fourni par CAD

Fait à Saint-Brieuc

Le

Tampon et signature

Côtes d'Armor Destination

Nom du site partenaire

Nadège DURAND
Directrice

Prénom et NOM de son représentant légal
Fonction du représentant légal